

Droit des affaires en ayant redoublé sa L1

Par **pierre13**, le **05/06/2016** à **22:40**

Bonjour tout le monde, comme le laisse entendre le titre j'aimerais savoir si certain(e)s d'entre vous ont accédé à un M2 droit des affaires en ayant redoublé la L1, est-ce irrémédiable ?

Merci pour toutes vos réponses et contributions, ce serait génial qu'un étudiant ayant redoublé en L1 et accédé par la suite audit master puisse faire part de son expérience ...

Merci et bonne soirée

Par **Camille**, le **05/06/2016** à **23:23**

Bonsoir,

Et vous avez loupé votre BEPC ? Et même pas une mention au bac ?

[smile4]

Jamais entendu dire que quelqu'un n'avait pas pu accéder à un M1 [s]ou à un M2[/s], au [s]seul[/s] motif qu'il avait raté sa première année de licence.

[Message rectifié]

Par **pierre13**, le **05/06/2016** à **23:26**

Bonsoir Camille, justement le M1 ne nécessite aucun pré-requis si ce n'est une licence, mais le M2 est sélectif et c'est là que le problème se pose ...

Enfin un étudiant ayant par exemple 12 de moyenne et ayant redoublé sa L1 a-t-il encore ses chances d'y parvenir ?

Merci :)

Par **Levi**, le **05/06/2016** à **23:44**

Bonsoir,

Une mention telle que droit des affaires est présente dans la plupart des facultés, toutes ne

subissent pas forcément la même concurrence et certaines seront peut-être plus inaccessibles que d'autres mais avec la volonté de candidater partout, un CV soigné, une bonne lettre de motivation mettant en avant les points forts de son dossier et sa cohérence, je ne connais pas d'étudiants qui ne trouvent pas de M2 avec cela. Beaucoup de ceux qui restent sans M2 sont dans un état d'esprit où ils ne veulent et ne postulent que pour très peu de master et pour lesquels la concurrence a été trop rude. Il faut éviter de prendre un M2 fantôme qui n'existerait que pour qu'un directeur ne se retrouve pas au chômage et où le programme est aussi anecdotique que son réseau d'alumni, mais hors ces cas, ne pas avoir peur de se déplacer, de changer de région et de faculté, de postuler ailleurs pour obtenir la mention que l'on veut.

Bon courage.

Par **pierre13**, le **05/06/2016** à **23:56**

Bonsoir Levi, merci beaucoup d'avoir pris le soin de me répondre car je me faisais énormément de soucis. Ayant toujours eu des "facilités" nul besoin de travailler Oui mais en arrivant en L1 ça ne fonctionne pas : gros échec. Du coup j'ai dû apprendre à travailler correctement à ma seconde L1 et durant mon actuelle L2, mes notes augmentaient semestre après semestre mais vu les lacunes méthodologiques que je présentais à mon arrivée, à dieu la mention sur la licence ...

Donc si j'ai bien compris effectuer un stage dès l'année prochaine et éventuellement en M1 renforcerait mon CV et rehausseraient mes chances d'accéder à la mention que je souhaite au vu du "handicap" qu'est mon redoublement..

Merci beaucoup !

Par **Levi**, le **06/06/2016** à **00:14**

Effectivement un stage dès l'année prochaine et en M1 et même pourquoi pas cette année (il n'est pas forcément trop tard pour trouver une ou deux semaines (pour commencer) fin août ou début septembre) me semble réellement incontournable.

Pour le reste le tout est d'essayer au maximum de se rapprocher d'un dossier à 12 de moyenne. Et je vais éviter de plagier le Professeur Patrick Morvan mais voici ce qu'il dit et qui est absolument véridique selon ma propre expérience :

"Un étudiant titulaire d'un Master 1 qui a navigué depuis sa 1^{re} année entre 10 et 11,5/20 de moyenne est à la limite de la ligne de flottaison. Un redoublement, un ou deux passages à la seconde session le font glisser sous cette ligne. Une lente progression des notes qui le conduit à 12 ou plus en Master 1 le fait remonter au-dessus de cette ligne (un mauvais résultat en L1 voire en L2 peut être racheté en L3 et M1). Etre juste en dessous de la ligne de flottaison signifie que vous êtes noyé dans la masse : de très nombreux dossiers ressemblent au vôtre de sorte que le directeur du Master 2 ne le retiendra pas, à moins que votre dossier comporte quelques traits originaux qui le distinguent.

Si vous naviguez au-dessus de 11,5 et surtout 12 de moyenne, vous êtes dans un cercle plus restreint, au-dessus ou très au-dessus de la ligne de flottaison. Mais, si vous naviguez dans la zone dangereuse, vous devez apporter de l'originalité à votre dossier. Voici quelques idées appréciées qui ne demandent pas des efforts insurmontables : activités associatives ou sportives, participation à un concours d'éloquence (Lysias, etc.) organisé dans votre université, hobbies originaux..."

D'ailleurs la page entière vaut le temps d'une lecture attentive tant elle est remplie de véracité et de transparence à tout point de vue : <http://patrickmorvan.over-blog.com/article-23224008.html>

Par **pierre13**, le **06/06/2016** à **00:52**

Je prend note de tous vos conseils, aussi l'article que vous avez cité est très pertinent et confirme mes appréhensions, merci beaucoup d'y avoir ajouté un lien vers la page intégrale, je suis rassuré, tout n'est pas perdu :)

Par **antmar**, le **07/06/2016** à **02:14**

L'article du Professeur Morvan est un must - il devrait être lu par tous les étudiants en droit.

@pierre13 les conseils du Professeur Morvan pour améliorer un dossier un peu léger quant aux notes (passer TOEIC/TOEFL, faire des stages, etc.) sont à suivre !

Par **L1 DROIT**, le **02/01/2017** à **12:50**

Bonjour j'espère que le forum est toujours ouvert, je suis nouvelle c'est la première fois que j'y poste un message. Je suis actuellement en 1 année de droit après avoir raté ma première année de PACES (branche qui ne m'intéressé pas) de ce fait je me suis réorienté en droit. Maintenant que je suis en droit j'adore ça les cours me passionne et j'aime beaucoup ce que l'on fait, malheureusement mes partiels sont dans peu de temps et je ne pense pas avoir mon 1 semestre, du fait d'un manque de travaille et de régularité, j'ai laissé trainer et du coup il ne me reste que 1 semaine pour tous apprendre malheureusement cela n'a pas suffit et donc je suis démoralisé, démotivé je ne sais plus quoi faire ni quoi pensé. J'ai peur de décevoir ma famille j'ai énormément perdue confiance en moi et je me demande même si je ne devrai pas arrêter pour reprendre l'année prochaine.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **03/01/2017** à **15:44**

Hello, alors vus votre message, je vais encore me rabâcher mais, si vous faites droit juste pour plaire à votre famille arrêtez tout de suite, vous allez au-devant d'une catastrophe

scolaire.

Si vous avez choisi PACES et droit uniquement pour le côté "hautes" études, oubliez et cherchez-vous une voie qui vous plaît et non qui plaît à votre famille sinon au mieux vous aurez un boulot inintéressant pour vous et au pire vous allez perdre 1-2-3 années si ce n'est plus.

Il n'y a pas que le droit et la médecine dans la vie, un boulanger n'est pas un homme malheureux loin de là, il ne faut pas voir son avenir uniquement au travers des longues études, elles ne sont bénéfiques que si l'envie y est et que l'on étudie pour soit non pas pour plaire.

Par **Herodote**, le **03/01/2017** à **18:16**

Bonsoir,

Vous devez en effet vous interroger sur votre motivation. Vous dites que vous êtes passionnée par le droit, mais ne travaillez pas. Pourquoi ? Etes-vous réellement passionnée ? Intéressée ? Si c'est le cas, vous devez vous mettre au travail. Si ça ne vous plaît pas non plus, il y a bien d'autres cursus possibles.

Je pense que laisser tomber à ce stade de l'année serait stupide et vous portera un préjudice considérable. Quoi qu'il arrive, vous devez aller jusqu'au bout quitte à avoir des matières à rattraper à la fin de l'année, ce qui n'a rien d'exceptionnel en L1. Même si vous deviez vous réorienter à terme, je vous conseille d'aller jusqu'au bout. A l'inverse, vous parviendrez peut-être à trouver votre rythme de travail, votre déclic et vous mettre au travail.